Les Ursulines à Marseille : histoire d'une communauté



Vue actuelle de l'église des Accoules dans le quartier du Panier où se situaient les différents monastères d'Ursulines à Marseille.

Les Ursulines sont fondées à Brescia par sainte Angèle le 25 novembre 1535, non sous la forme d'un ordre monastique mais d'une Compagnie qu'elle place sous le patronage de Sainte-Ursule. La volonté de sainte Angèle était de permettre à de jeunes vierges désireuses de se consacrer pleinement au Christ sans avoir à quitter leur famille et entrer dans un monastère. En effet, à cette époque, les femmes avaient deux possibilités : se marier ou devenir religieuse. Mais certaines jeunes filles avaient la vocation mais n'avaient pas les moyens financiers pour payer la dot demandée ou sociaux, si elles devaient aider leur famille. La Compagnie proposée par sainte Angèle est donc une véritable opportunité pour les jeunes vierges concernées. Elle constitue également une révolution car cette vocation est totalement nouvelle dans le paysage de l'Église. Après la mort de sainte Angèle, le 27 janvier 1540, une série de troubles agite la Compagnie de Sainte-Ursule, mais cela n'empêche pas son développement en Italie puis dans le reste de l'Europe, et notamment en France.

En effet, au moment de la Révolution française, on dénombre environ 350 monastères d'Ursulines en France. Nombre d'entre eux n'ont pu ouvrir à nouveau au XIX^e siècle. Pour tous ces monastères concernés, nous avons peu ou pas d'archives. Dans le meilleur des cas, certaines ont été confisquées par les révolutionnaires et donc sont consultables dans certains services d'Archives départementales. Alors, intéressons-nous à dresser un bref historique d'une de ces communautés Ursulines presque oubliées : Marseille. Quelle est l'histoire de la présence Ursuline à Marseille ? Quelles sont les spécificités de ce monastère ?

Pour le savoir, nous verrons d'abord le développement des Ursulines en Provence avant de s'intéresser à l'histoire des Ursulines de Marseille et enfin de s'interroger sur la postérité du monastère après sa disparition.

I- Le développement des Ursulines en Provence

A) L'arrivée de la Compagnie de Sainte-Ursule en France et sa transformation en ordre monastique

Tout commence à Avignon avec deux prêtres, César de Bus et Jean-Baptiste Romillon, fondateurs de l'Association des Pères de la Doctrine Chrétienne pour enseigner le catéchisme, suite aux réformes du Concile de Trente (1545-1563). Ces deux prêtres suivent, dans le cadre de la direction spirituelle, quelques jeunes filles désirant se consacrer entièrement au Christ mais sans être dans un monastère puisqu'elles aident activement les prêtres dans leur mission d'enseignement du catéchisme. Une première maison rassemblant ces jeunes filles est fondée en 1592 à l'Isle-sur-Sorgues puis une deuxième à Avignon l'année suivante. Alors qu'elles sont quatre associées à l'Isle-sur-Sorgue, elles sont vingt-trois à Avignon dont Françoise de Bermond. Mais sur ces vingt-trois, seules quatre conservent cet état de vie ; certaines entrant au couvent, les autres devenant mères de famille. Le père Romillon cherche alors à donner un cadre à ces jeunes vierges. Sybille de Mazan, une jeune fille issue d'une noble famille, désirant se consacrer au Christ mais ne le pouvant en raison d'une santé fragile, fait vœu de virginité dans les mains de Mgr Bichi, l'évêque de Carpentras. Ce dernier se rend en Italie et rapporte à la jeune fille la Règle des Ursulines de Ferrare. Sybille de Mazan la donne au Père Romillon, son directeur spirituel, qui y voit là le signe de la Providence pour ses associées. C'est donc à partir de ce moment, en 1592, que naissent les premières Ursulines. Le Père Romillon étant nommé chanoine dans la collégiale de l'Isle-sur-la-Sorgue, les quatre congrégées s'installent là-bas et fusionnent avec les associées de César de Bus. Désormais, cette communauté est fixée et compte 7 congrégées. César de Bus ayant remplacé le Père Romillon à Avignon, fonde en 1596 une autre maison d'Ursulines congrégées à Avignon, indépendante de la première. Les congrégées vivent ensemble dans une maison commune et formulent des vœux simples contrairement aux associées qui vivent chacune dans leur famille et ne prononcent pas de vœux ou bien des vœux privés seulement. Cette évolution de la vie en famille à la vie commune était prévue par sainte Angèle elle-même dans sa Règle notamment dans le but de pourvoir aux besoins des vierges devenues âgées et n'ayant plus de famille ou bien pour les vierges orphelines. Cela permet aussi d'installer un lieu pour les besoins de l'apostolat et en l'occurrence, l'enseignement du catéchisme aux filles.



Représentation du père César de Bus.

Source: Monastère Sante-Ursule d'Aixen-Provence, La Révérende Mère Françoise de Bermond et l'établissement des Ursulines en France (1572-1628), Delhomme et Briguet éditeurs, 1896, p.65. Dès le début du XVII^e siècle, le développement des maisons d'Ursulines est rapide : Aix en 1600, Arles en 1602, Toulouse en 1604, Dijon en 1605, Bordeaux en 1606, Paris en 1607, Lyon en 1610, Ambert en 1613, Tulle en 1618. Cela s'explique par plusieurs causes. D'abord, certains évêques ou prêtres ont fait la demande d'avoir quelques congrégées dans leur diocèse ou paroisse. Et bien souvent, quelques sœurs d'une communauté partent pour fonder une communauté ailleurs.

B) Le rôle de Françoise de Bermond

Françoise de Bermond naît à Avignon, en 1572, fille de Pierre de Bermont, trésorier de France dans la généralité de Provence et receveur de la douane à Marseille, et de Perrette de Marsillon. À sa naissance, ses parents confient l'enfant à la Sainte Vierge. Très tôt, la petite fille développe en plus d'un grand amour pour la Sainte Vierge, une grande horreur du péché. Après de multiples tentations, elle finit cependant par consacrer sa virginité au Christ à l'âge de 14 ans. Sous la direction du père jésuite, le Père Romillon, elle progresse en vertu et très vite, le désir de servir pleinement le Christ naît mais ne sachant encore dans quelle communauté. Elle eut la certitude au bout d'un an de prière à Notre-Dame que c'était les Ursulines : elle ne connaissait pas vraiment puisque cela n'existait encore qu'en Italie. Mais lorsque la première Compagnie de Sainte-Ursule est fondée à L'Isle-sur-Sorgue avec ses compagnes, elle est nommée la supérieure. Elle se rend ensuite à Aix et Marseille pour fonder de nouvelles communautés ainsi qu'à Paris. Françoise de Bermond quitte Paris peu avant l'arrivée de Madame de Sainte-Beuve qui marque l'introduction des vœux et de la clôture. Elle est effectivement demandée par les congrégées de Provence qui réclament son retour précisément parce que celles-ci avaient peur de la perdre. Françoise de Bermond quitte Paris mais en chemin, s'arrête à Lyon, où elle fonde une nouvelle communauté sur la demande des autorités ecclésiastiques locales. Avant de trouver de quoi loger avec les compagnes venues avec elle, elles sont accueillies par Jean Ranquet, un père de famille. Elles y restent quelques mois et en profitent pour enseigner le catéchisme à deux petites filles, qui deviendront par la suite Ursulines : Clémence et Catherine Ranquet. Là, après des débuts difficiles en raison d'un accueil peu chaleureux de la part des Lyonnais, elle fut admise à la profession puisque l'évêque demande à ce qu'il y ait les vœux ainsi que la clôture. Elle devient donc le 25 mars 1620 Mère de Jésus-Maria. Ensuite, elle se rend à Mâcon pour y fonder un nouveau monastère. De retour à Lyon, elle n'y reste que peu de temps puisqu'elle fonde ensuite Saint-Bonnetle-Château.



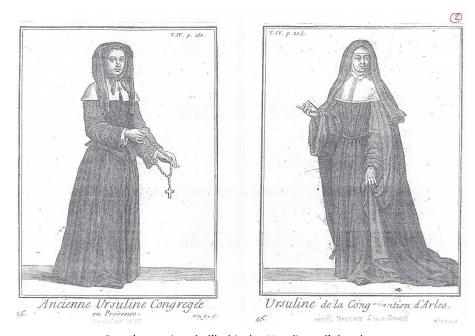
Portrait de Françoise de Bermond dite Mère de Jésus Maria.

Elle meurt le 10 février 1628 à Saint-Bonnet-le-Château, elle qui avait demandé à Dieu de mourir dans la maison la plus pauvre des Ursulines et dans le plus grand abandon (elle ne put avoir la visite de son directeur spirituel) pour imiter Notre-Seigneur.

Françoise de Bermond a donc joué un rôle important non seulement dans le développement des Ursulines en Provence, puis en France mais aussi de manière plus particulière pour Marseille.

II- Le monastère des Ursulines de Marseille

À Marseille, il n'y a pas eu un mais trois monastères d'Ursulines fondés dans la première moitié du XVII^e siècle. C'est ainsi que les annales de l'Ordre de Sainte-Ursule du XVII^e siècle nous apprennent que le premier monastère de Marseille est fondé en 1612, le deuxième en 1636 et le troisième en 1647.

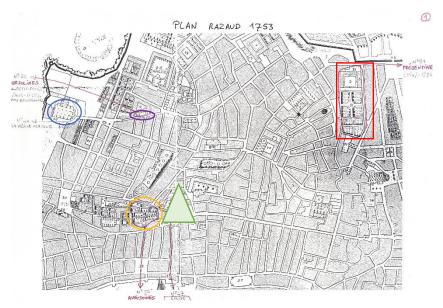


Représentation de l'habit des Ursulines d'abord en tant que congrégée puis en tant que moniale. 2T/2

Concernant le premier monastère, il est en réalité plus ancien que la date évoquée par les annales. En effet, en 1602, le Père Coton, connaissant bien les Ursulines, demande l'autorisation à Mgr de Ragueneau pour établir une maison d'Ursulines à Marseille et ainsi faire face à la propagation des idées protestantes. L'évêque donne son accord et ainsi, Françoise de Bermond et Sœur Catherine de Gaumer, quittent la communauté d'Aix-en-Provence pour en établir une à Marseille, située entre l'évêché et l'église des Accoules, dans la rue du Petit-Puits, en contrebas de la Major. Mais Mgr de Ragueneau n'a pas le temps de donner son autorisation écrite qu'il meurt assassiné, le 26 septembre 1603. C'est pourquoi la première autorisation écrite que l'on trouve pour le monastère de Marseille est celle de Mgr Turricella datée du 6 octobre 1612. Ce monastère de Sainte-Ursule garde sa première dénomination bien que dès 1638, il devient un monastère de Bernardines. Ce monastère garde une très forte dépendance avec celui d'Aix puisqu'une bonne partie des revenus d'Aix sont affectés à Marseille.

Le deuxième monastère, fondé en 1636 près de l'église des Accoules, est repris par les Augustines en 1748, desquelles il garde son appellation.

Enfin, le troisième monastère fondé à Marseille est appelé Présentine. Il est appelé ainsi du fait que les Ursulines qui l'ont fondé, sont issues de la congrégation d'Avignon, celle-ci étant appelée aussi Présentation. Au contraire des deux premiers monastères qui étaient en réalité deux maisons de congrégées selon le modèle de la Compagnie de Sainte-Ursule, ce monastère est fondé après la transformation de la Compagnie en Ordre monastique. Ainsi, les religieuses qui s'y installent sont déjà des moniales puisqu'elles sont issues de la branche des Ursulines de la congrégation d'Avignon. Selon les annales de l'Ordre, les Ursulines de ce troisième monastère sont bien accueillies par l'ensemble de la population, et autant par les échevins de la ville qui réclamaient leur présence, que par l'évêque. Il se situe non loin de la Porte d'Aix.



Plan du quartier du Panier où se trouvaient les trois monastères.

2T/2

Légende :

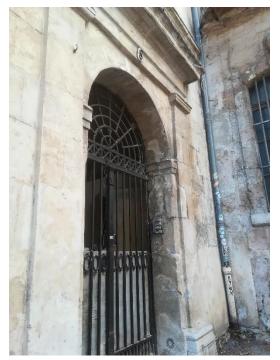


III- Leur disparition et postérité

Alors que les deux premiers monastères d'Ursulines laissent place à un autre ordre monastique, le troisième dure pendant tout l'Ancien Régime mais ne survit pas à la Révolution française. Ainsi, en 1792, après les confiscations des biens appartenant aux établissements religieux, la Mère Supérieure se réfugie à Rome et au début du XIX^e siècle, le monastère n'est pas restauré.

Aujourd'hui, il ne reste peu de traces de ces différents monastères. Dans le cas du premier, la rue du Petit-Puits existe toujours mais on ne peut distinguer la présence du bâtiment utilisé par les Ursulines. Concernant le deuxième monastère, on peut apercevoir des vestiges. En effet, â côté de

l'église des Accoucles, se trouve une petite place occupée aujourd'hui par les terrasses de restaurants. C'est sur cette place que se trouve une des entrées de l'ancien monastère. Certaines parties du bâtiment sont occupées de diverses manières et d'autres non.





Vue actuelle du deuxième monastère des Ursulines sur la place des Augustines, appelée aussi place du Platane ; située à côté de l'église des Accoules.

Il ne reste pas de traces du troisième monastère.

En définitive, malgré les changements de lieu et les aléas au fil du temps, Marseille a bien bénéficié de la présence des Ursulines pendant plus d'un siècle afin d'instruire les petites filles. Mais le monastère n'ayant pas été restauré après la Révolution française, aucun document d'archives n'a été conservé au sein des Ursulines comme les autres monastères qui n'ont pu ouvrir au sortir de la Révolution française. Cependant, une partie des archives du monastère de Marseille est conservée aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône (86H). il reste donc des pistes de recherche afin de mettre en lumière de manière plus détaillée l'histoire des Ursulines à Marseille et dans la région provençale.

Bibliographie:

- Sœur Marie Bénédicte RIO, Histoire et spiritualité des Ursulines, Rome, 1989-1990.
- Ursulines d'Aix en Provence, *La Révérende Mère Françoise de Bermond et l'établissement des Ursulines en France (1572-1628)*, Delhomme et Briguet éditeurs, 1896.
- Mère Marie de Chantal Gueudré, *Histoire de l'ordre des Ursulines en France* (tome 2) éditions Saint-Paul, Paris, 1957.

Anne-Sophie DELANNOY

Archiviste des Ursulines de France

Avril 2022.